



# Justice & Démocratie

<http://justiceetdemocratie.fr/>

## **DROGUE ET PROSTITUTION :**

### **l'Union européenne consacre la victoire de la finance criminelle sur la démocratie.**

A tous ceux qui s'interrogeaient sur la dimension criminelle de la Finance Internationale, un grand pas vient d'être franchi par l'Union Européenne.

La prise en considération de la prostitution et du trafic de la drogue dans l'établissement du Produit Intérieur Brut des pays de la Communauté, rend officielle non seulement la part contributive mais également la main mise d'organisations criminelles et terroristes sur l'Economie et la Finance.

La mondialisation, après avoir permis de rendre ostensible ce pouvoir des organisations criminelles et terroristes, aura également permis de révéler leur impact financier : encore faudra-t-il que les chiffres soient exacts et que les citoyens acceptent de supporter ce nouveau joug.

En effet, la présentation de l'Economie en tant que solution arithmétique et mécanique à des problèmes politiques et sociaux, est apparue comme une forme d'abus de confiance et d'escroquerie à laquelle ont participé beaucoup d'auteurs et leurs complices.

Le plus souvent, les chiffres communiqués sont faux et, par la même, les statistiques qui en découlent.

Qu'est-ce-que l'Economie, sinon l'étude de la capacité d'un pays, d'une région, d'un secteur agricole ou industriel, à faire vivre ses habitants.

Quant au PIB, c'est le baromètre de la richesse d'un pays, ses composants déterminant le pouvoir de chacun des acteurs qui participent à cet enrichissement.

En identifiant cette part du PIB, on détermine également la part contributive de chacun des acteurs et leur capacité à peser sur la vie économique et sociale des citoyens et de leurs dirigeants.

Tout le monde aura compris qu'en intégrant des activités délictuelles, voire criminelles, dans le mode de calcul du PIB, on reconnaît la part contributive de ceux qui exercent ces activités, en priorité les organisations criminelles et terroristes.

Depuis des années, la presse se fait l'écho du financement, par des groupes terroristes qui, sous couvert du fondamentalisme islamique, financent leur guerre par le trafic de la drogue, notamment dans les cités.

L'étude des moyens utilisés par ces organisations aboutit à une conclusion tout à fait édifiante sur leur efficacité, qui balaye d'un revers de main les croyances, les dogmes, les théories politiques et économiques pour n'imposer qu'une seule règle, celle de la force et de la violence, source de profits considérables et de moyens supplémentaires d'accompagner leur conquête par la corruption.

Cette corruption des hommes s'est effectuée au travers de la déréglementation et des institutions juridiques et comptables qui ont favorisé l'opacité et la mise en place de fusibles.

Cette reconnaissance par l'UE de la part contributive du crime organisé est l'aboutissement d'un long parcours analysé et annoncé depuis plus de 50 ans.

Tous ceux qui ont nié cette réalité ont fait preuve d'une grande incompetence ou bien d'une grande complicité que l'histoire retiendra.

En effet, la mainmise du crime organisée sur la finance était inéluctable, dès l'instant où ceux qui avaient en charge la protection des personnes et des biens ont participé à désarmer les citoyens en dévoyant les institutions telles que la justice, l'armée ou la police.

Reconnaître que le PIB devra dorénavant prendre en considération la richesse que procure l'activité criminelle, c'est effectivement soumettre la démocratie aux dictâtes de ceux qui participent directement ou indirectement à cette activité.

Dans l'immédiat, la France semble avoir marqué sa réticence, soit pour des raisons morales, soit parce que tout simplement les chiffres annoncés seront faux.

C'est pourquoi, la déclaration du candidat François HOLLANDE au Bourget le 22 janvier 2012 restera dans les annales de l'histoire :

*« Mais avant d'évoquer mon projet, je vais vous confier une chose. Dans cette bataille qui s'engage, je vais vous dire qui est mon adversaire, mon véritable adversaire. Il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, il ne présentera jamais sa candidature, il ne sera donc pas élu, et pourtant il gouverne. Cet adversaire, c'est le monde de la finance. Sous nos yeux, en vingt ans, la finance a pris le contrôle de l'économie, de la société et même de nos vies. Désormais, il est possible en une fraction de seconde de déplacer des sommes d'argent vertigineuses, de menacer des Etats. »*

Les divers trafics qui favorisent cet enrichissement, notamment le trafic de la drogue, non seulement profitent à ceux qui l'organisent, mais également aux banques qui favorisent, par les marchés financiers, l'introduction de cette manne d'argent considérable dans l'économie légale.

Au surplus, cet argent a un effet dévastateur sur l'économie puisqu'il crée une concurrence déloyale dans beaucoup de secteurs d'activité, échappant à tous contrôles et à toutes fiscalités au détriment des capitaux dont il sera possible de déterminer la provenance.

Par l'intermédiaire des marchés financiers, le décuplement régulier de cette manne financière constitue un trésor de guerre qui permet le lancement d'OPA sur le fleuron des entreprises européennes et notamment françaises.

Enfin, la dilution de cet argent criminel est susceptible de favoriser la corruption à tous les niveaux de la classe politique et étatique et faussera totalement le jeu démocratique.

Les citoyens comprendront que la sécurité et le chômage dépendront du niveau d'assujettissement de leurs dirigeants à ce pouvoir remis entre les mains de la finance criminelle.

Cette reconnaissance, par l'Union Européenne de cette puissance criminelle intervient au moment où l'on s'interroge sur la gestion de son budget puisqu'il devrait atteindre la somme de 156,3 milliards d'euros en 2020.

Dans ce contexte, les citoyens du monde comprennent mieux l'empressement du G7 à la conclusion d'accords commerciaux transnationaux pouvant créer, en théorie, ainsi que le souligne la presse, 100 milliards de dollars de PIB de plus de part et d'autre de l'atlantique.

Il faut ajouter que ces chiffres sont à rapprocher de l'article publié le mardi 21 février 2012 par le Figaro concernant la facture que paie la France à la délinquance estimée à 150 milliards d'euros/an.

C'est-à-dire que la richesse d'un pays doit tenir compte, non seulement, de celle produite mais également de son coût et des véritables bénéficiaires de cette richesse au moment de sa répartition.

Force est de constater aujourd'hui que l'alternative qui s'offre aux citoyens du monde est celle du choix entre un système mafieux, c'est-à-dire, la forme moderne de la barbarie et du système féodal, et la voie démocratique qui ne peut résulter que de l'exercice de ses pouvoirs régaliens par l'Etat et, par conséquent, l'avènement d'une institution judiciaire à laquelle beaucoup de citoyens aspirent et dont le pouvoir politique n'a jamais souhaité l'avènement.

Bien plus encore que dans les siècles passés, la justice occupe aujourd'hui une place tout à fait particulière puisqu'elle doit garantir que la démocratie ne soit pas vécue seulement au moment des élections, mais qu'elle soit présente chaque jour puisque chaque acte, chaque fait mérite une qualification morale et juridique.

Toute erreur de qualification d'un acte ou d'un fait sur le plan moral et juridique est une source de perturbation et d'erreur d'orientation dans le choix de chacun.

C'est ainsi que Lee BROWN, Directeur Général du bureau de lutte contre les stupéfiants aux Etats Unis, ayant rang de Ministre dans le Gouvernement Clinton, déclarait, le 15 mai 1995, « *une légalisation de la drogue est l'équivalent d'un génocide* ».

Cette déclaration résultait d'un constat, à savoir les milliers de morts provoquées par l'usage de la drogue et les conséquences plus ou moins irréversibles de la consommation des stupéfiants sur les cellules cérébrales.

L'auteur de l'article publié le 28 juillet 1995 par le FIGARO, le Professeur de médecine Gabriel NAHAS, confirmait que « *les drogues privent le cerveau de l'homme de sa liberté d'option et le rendent, non seulement esclave d'une substance toxique mais aussi plus apte à commettre des actions criminelles...* ».

Ce diagnostic était repris également le 13 juin 2012 dans un autre article du FIGARO publié par Jean COSTENTIN, membre des Académies Nationales de Médecine et de Pharmacie sous le titre :

« *La dépénalisation du cannabis est une idée criminelle* ».

C'est pourquoi, au cours du colloque consacré à la justice pénale internationale et aux droits humains : « *enjeux et perspectives* », qui s'est tenu à Strasbourg le 27 avril 2012 sous l'égide du Conseil de l'Europe, Laurent HINCKER, Président de l'AFREDH et Président de la Commission Droits de l'Homme de l'UAE, et Grégory THUAN dit DIEUDONNE, vice-président de la Commission Droits de l'Homme de l'UAE, ont plaidé pour la création d'un Tribunal Pénal International de la Finance.

La démocratie rend responsable chaque citoyen de ses choix, aussi la décision de l'Union Européenne est-elle susceptible de constituer un grand pas non vers la démocratie mais vers l'abîme.

Roland Sanviti  
Justice et démocratie  
Avocat au Barreau de Paris  
Le 26 avril 2016